

NOMINATIONS

Orva Avocats nomme 2 nouveaux associés dans son cabinet (Tours-Paris)

Tours, le 15 mars 2024 – Orva Avocats annonce la nomination de Pierre-Alban BERNARDIN et de Louis d'HERBAIS au rang d'associés. Cette étape significative souligne l'évolution stratégique du cabinet. Effectives le 1^{er} mars 2024, ces nouvelles promotions illustrent la volonté d'Orva Avocats de renforcer son leadership avec de jeunes avocats.

Louis d'Herbais - Avocat associé - Droit du travail, droit pénal des affaires



Louis d'Herbais, âgé de 28 ans, est diplômé d'un Master 2 Études Judiciaires approfondies obtenu en 2019 à l'Université de Tours. Il obtient son CAPA en octobre 2022 à l'École du Centre Ouest des Avocats. Rejoignant Orva Avocats dès janvier 2022, Louis d'Herbais assiste et défend les entreprises principalement dans les domaines du droit du travail et du droit pénal des affaires.

Pierre-Alban Bernardin – Avocat associé - Droit public



Pierre-Alban Bernardin, âgé de 31 ans, a réalisé l'intégralité de son cursus universitaire à l'Université de Poitiers, mention droit public, où il obtient en 2015 un Master 2 « marchés publics et partenariats public/privé » suivi du CAPA en 2020. Intégrant **Orva Avocats** comme juriste en décembre 2020, il a officiellement prêté serment le 8 février 2021. Intervenant tant en conseil qu'en contentieux, **Pierre-Alban Bernardin** concentre actuellement son activité sur le droit public, notamment en matière de commande publique, de responsabilité et de droit de la construction, couvrant les secteurs privé et public.

Ces nominations mettent en lumière l'engagement d'Orva Avocats de valoriser le dynamisme de ses jeunes avocats au sein de la direction des cabinets. L'objectif est de nourrir une passion partagée et de perpétuer des normes élevées de service client.

.....

A propos

ORVA Avocats, une société d'avocats pluridisciplinaires, est animée par une solide tradition de 30 ans d'accompagnement des entreprises. Unie par un engagement commun à défendre les libertés et les intérêts des dirigeants et de leur organisation, l'équipe de 40 juristes et avocats conjuguent leur savoir-faire pour offrir des conseils avisés, une représentation efficace et une défense rigoureuse dans tous les aspects du droit.

ORVA Avocats trouve ses origines dans la création en 1987 du cabinet Soucaze, avocat en droit des sociétés, implanté à Montargis et en 1992 du cabinet Vaccaro et Associés, créé par François Vaccaro, avocat spécialiste en droit du travail, implanté à Tours et à Paris. La marque **ORVA Avocats est née en 2020, du rapprochement de ces deux cabinets avec ORCOM, acteur majeur de l'expertise comptable, de l'audit et du conseil.** Dans le cadre de son développement, ORVA Avocats s'implante en 2022 à Orléans, sous la direction d'Emeric Pourriau, avocat en droit fiscal.

Marque dédiée au métier d'Avocat, ORVA Avocats a vocation à accueillir de nouveaux Avocats, à développer de nouvelles implantations, et à construire des synergies entre métiers d'experts, fort d'un **engagement réciproque de plus de 30 ans aux côtés des entreprises et des acteurs institutionnels.**

Le rayonnement d'ORVA Avocats est national. Il est conjugué à un **ancrage territorial fort et revendiqué. Nos Avocats vous conseillent et vous défendent devant toutes les juridictions françaises.**

Les Avocats d'ORVA sont ainsi reconnus pour leur expertise en contentieux et en conseil dans tous les domaines du droit des affaires, de même qu'en matière d'accompagnement stratégique et de formations.

Pour suivre l'actualité d'ORVA AVOCATS : www.orva.legal

CONTACT PRESSE ORCOM

Pour des interviews, visuels HD et davantage d'informations :

Géraldine Soulier - M [+ 33 \(0\) 6 17 85 13 44](tel:+33210617851344) - geraldine.soulier06@gmail.com